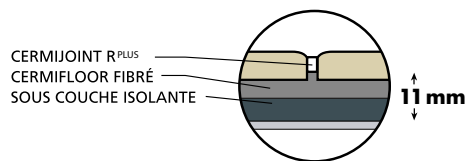
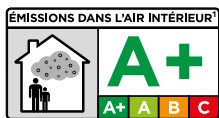


CERMIPHONE XL

SYSTÈME DE DÉSOLIDARISATION ET D'ISOLATION ACOUSTIQUE AUX BRUITS DE CHOC



DESCRIPTION

Système d'isolation acoustique composé d'une sous couche acoustique en plaques à base de fibres synthétiques et des produits de mise en œuvre (cf tableau des composants ci-dessous)

Composants du système	Kit de 10 m ²	Kit P2 de 80 m ²
PLAQUES D'ISOLANT ACOUSTIQUE	1 carton de 10 m ²	8 cartons de 10 m ²
BANDE DE DÉSOLIDARISATION	1 rouleau de 20 ml	4 rouleaux de 20 ml
BANDE DE PONTAGE	1 rouleau de 20 ml	8 rouleaux de 20 ml
MORTIER COLLE CERMIFLOOR FIBRÉ GRIS	3 sacs de 25 kg	24 sacs de 25 kg
MORTIER DE JOINT CERMIJOINT R PLUS GRIS ⁽¹⁾	1 sac de 5 kg	8 sacs de 5 kg
PEIGNE 8x10x20 ou demi-lune de 20 mm	1	1
Treillis d'armature	/	/

⁽¹⁾ Quantité adaptée à la pose de carreaux 30x30 cm avec joints de 5 mm.

Pour les chantiers P3, utiliser un kit P2 renforcé d'un treillis WG50 et ajusté en mortier colle. Cf avis technique.

AVANTAGES

- Conforme à la réglementation acoustique NRA 2000
- Référencé QUALITEL et CERQUAL
- Gain acoustique : ΔL_w : 19db
- Grand confort de travail
- Légèreté du procédé
- Gain de temps (mise en œuvre facile et rapide)

DOMAINE D'EMPLOI

Sur support maçonné, locaux classés P2 E2 au plus, sans siphon de sol tels que : appartements, résidences, circulations et cuisines privatives

Locaux P3E2 limités aux locaux intérieurs clos et couverts sans accès direct vers l'extérieur ou jonction directe avec les cuisines collectives ou salles de bain classées E3. (liste des locaux P3 disponible sur demande).

Nb : Pour les locaux P3, insertion du treillis d'armature dans le mortier colle.

Sur support bois et chape sulfate de calcium en association avec le SPEC CERMICRYL dans les locaux d'habitation classés P2 E2 au plus sans siphon de sol.

Supports : (cf Avis technique)

Support en maçonnerie et plancher béton (travaux neufs ou de rénovation)

1) Support à base de ciment définis dans la norme NF DTU 52.2 P1-1-3, et chape fluide ou à base de sulfate de calcium sous avis technique, avec les précisions suivantes :

Les planchers chauffants ne sont pas visés.

Dans le but d'éviter les remontées résiduelles d'humidité potentielles, la pose directe sur dallage sur terre plein n'est pas visée. Utiliser au préalable une barrière anti-remontée, d'humidité, CERMIBLOC.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

Pour les supports neufs vérifier la flèche active selon Avis technique du CERMIPHONE XL.

2) Support en bois (travaux neufs ou de rénovation)

Plancher sur solives ou lambourdes, plancher de doublage constitué de panneaux de CTB-X ou de CTB-H visés par la norme NF DTU 51.3 et parquet sur ossature bois.

3) Dalles vinyles semi-flexibles et anciens carrelages

Seuls les revêtements sur ancien support en maçonnerie et plancher béton sont visés.

Revêtements associés

- Conformes à la NF DTU 52.2 P1-2
- Grès pressés et étirés émaillés ou non
- Cérames porcelainés ou polis classés au moins P3
- Pierres naturelles : "polies finies" admises en local P2, celles admises en locaux P3 et en local P3, celles admises en locaux P4.
- Le ponçage des pierres après pose est exclu. Carreaux P4 pour les locaux P3

TYPES DE SUPPORT	LOCAUX VISÉS	CARREAUX ASSOCIÉS ⁽⁴⁾	
		INDICE P DU CLASSEMENT UPEC DES CARREAUX	SURFACE UNITAIRE
Support maçonnés y compris chape à base de sulfate de calcium ⁽¹⁾	P2 E2 et les cuisines privatives	P3	100 ≤ S ≤ 2200 cm ² ⁽³⁾
	P3 E2 ⁽²⁾	P4	200 ≤ S ≤ 2200 cm ² épaisseur ≥ 8mm ⁽³⁾
Dalles vinyles et ancien carrelage	P2 E2 et les cuisines privatives ⁽¹⁾	P3	100 ≤ S ≤ 2200 cm ² ⁽³⁾
Supports bois	P2 E2 et les cuisines privatives ⁽¹⁾	P3	100 ≤ S ≤ 1200 cm ²
			1200 ≤ S ≤ 2200 cm ² avec un élargissement de 1

⁽¹⁾ en association avec le SPEC CERMICRYL en local humide

⁽²⁾ cf listes des locaux visés

⁽³⁾ 2200 < S ≤ 3600 cm² : sur préconisation CERMIX

⁽⁴⁾ Autres formats : nous consulter

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sec, ne ressant pas l'humidité, sain propre et dépoussiéré.

Le support en maçonnerie ou plancher béton doit présenter une tenue en humidité ≤ 4,5% et ≤ 0,5% dans le cas d'une chape à base de sulfate de calcium.

--> Pose de toutes les cloisons avant la mise en œuvre du procédé.

Sur l'élément porteur, on réalise un ragréage classé P3 (RAGRESOL, RAGREPRO, RAGRENOV S30, RAGREFOR, selon les fiches techniques respectives), de sorte à obtenir une planéité de :

3 mm sous la règle de 2 m

2 mm sous la règle de 20 cm

MISE EN ŒUVRE JOUR 1

1. Pose des plaques



Choisir dans la pièce un angle de référence pour débiter la pose. Poser l'isolant acoustique bord à bord, à pose droite ou décalée. Découpe à l'aide de cutter ou lame crochet. Chaque plaque doit être serrée contre celles déjà en place dans les 2 sens, sans joint en sifflet. Application du SPEC ou du SEL s'il est requis directement sur les plaques. On remplacera le primaire CERMIFILM par une couche d'enduit.

2. Pontage des plaques



Mettre en place la bande de pontage adhésive entre les plaques afin d'éviter les infiltrations du mortier-colle.

3. Pose de la bande de désolidarisation



Appliquer la bande de désolidarisation autocollante directement sur la sous-couche, en laissant remonter la partie non-adhésive de la bande. Application en pourtour de la pièce, sur les tuyauteries et autres parties saillantes du sol.

4. Pose du carrelage



La pose du carrelage s'effectue sans aucun délai d'attente. Pose du carrelage avec le mortier colle CERMIFLOOR FIBRE en simple encollage.

Gâcher 6 litres d'eau environ avec 25 kg de poudre du mortier colle CERMIFLOOR fibré. Utiliser de préférence un malaxeur à vitesse lente pour l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux. Utiliser impérativement la spatule crantée adaptée au format des carreaux selon l'avis technique.

La pose du carrelage est réalisée en prenant soin de bien maroufler les carreaux, jusqu'à écrasement complet des sillons sans discontinuité du lit de colle.

Respecter des joints inter-carreaux de :

- 3 mm au moins pour les formats inférieurs à 1100 cm²
- 5 mm au moins pour les formats de 1100 cm² et supérieurs
- Laisser sécher, interdire l'accès au local
- Poursuivre les travaux au plus tôt le lendemain

Nb :

- 1) Dans le cas de la mise en œuvre du système sur support bois ou chape de sulfate de calcium en local E2 appliquer le SPEC sur les plaques. On remplacera le primaire CERMIFILM par une couche d'enduit CERMICRYL.

La pose du revêtement sera réalisée lendemain de la pose du SPEC comme décrit ci-dessus.

- 2) Pour les locaux P3 :

Mise en place du treillis d'armature, dans le mortier colle comme suit :

Découper le treillis d'armature aux dimensions

Le treillis d'armature sera noyé et maroufflé dans une première couche de CERMIFLOOR FIBRE de 1 mm d'épaisseur.

Respecter un recouvrement des lés de 5 cm environ.



CERMIPHONE XL (suite)

SYSTÈME D'ISOLATION ACOUSTIQUE AUX BRUITS DE CHOCS

MISE EN ŒUVRE JOUR 2

Jointoiement



Gâcher 5 kg de CERMIJOINT R PLUS avec 0,8 à 0,9 litres d'eau. Application avec une raclette en caoutchouc en appuyant fortement afin que les joints se remplissent dans toute leur profondeur. Nettoyage avec une éponge moussée légèrement humide (Utiliser le KITAJOINT). Nous conseillons de travailler par gâchée de petites quantités afin de respecter la durée pratique d'utilisation (40 min à 20°C).

Pose de la plinthe

Pour poser la plinthe, rabattre le haut de la bande périphérique sur le sol puis coller la plinthe en appui sur le rabat de mousse avec la colle appropriée au support. Après séchage de la colle, araser la bande à l'aplomb de la plinthe.

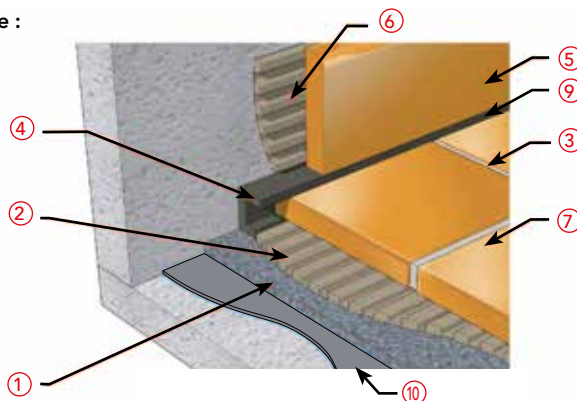
Locaux humides (E2)



Dans les pièces humides telles que les cuisines, salles de bain et toilettes, parfaire la finition du joint en pied de plinthe avec un mastic Elastomère de la gamme CERMIX.

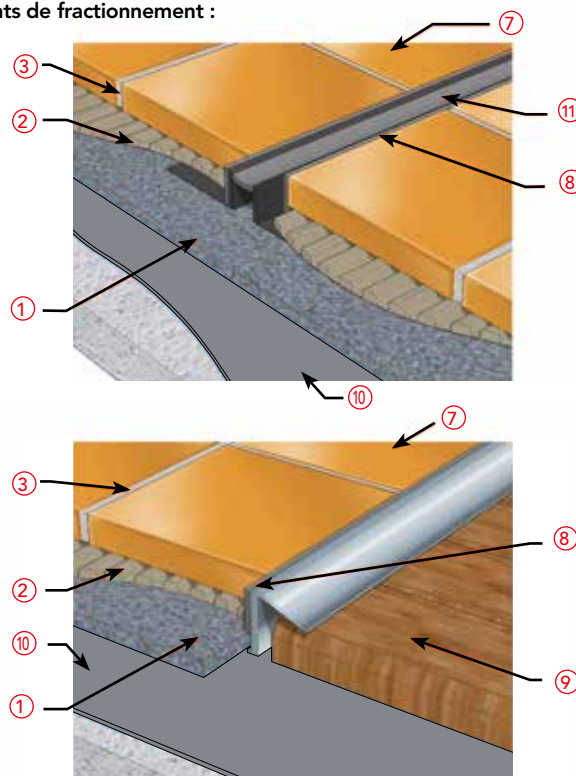
Chape à base de sulfate de calcium suivre les directives de l'avis technique.

Plinthe :



Attention : il ne faut jamais de mortier de joint entre le carrelage de sol et la plinthe, la finition ne peut se faire qu'avec un mastic élastomère en cartouche.

Joints de fractionnement :



Un fractionnement du carrelage doit être réalisé tous les 8 m dans les couloirs, tous les 40 m² pour les autres pièces et aux seuils de porte. Le joint de fractionnement doit être placé sur l'isolant.

Attention : Ne pas accoler la barre avec un revêtement dur d'une pièce annexe et l'huissier, éviter les petites découpes du droit des seuils. Si le système CERMIPHONE XL n'est pas appliqué dans la pièce adjacente ; la barre d'arrêt doit être placée à chaque seuil.

Légende :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| ① CERMIPHONE XL | ⑦ Carrelage |
| ② CERMIFLOOR FIBRÉ | ⑧ Mastic CERMIX |
| ③ CERMIJOINT R PLUS | ⑨ Sol souple, parquet ou carrelage |
| ④ Bande de désolidarisation | ⑩ Support ragréé |
| ⑤ Plinthe | ⑪ Profilé |
| ⑥ Colle | |

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Ragréages: RAGRESOL, RAGREPRO, RAGRENOV S 30

RAGREFOR, SPEC/SEL CERMICRYL

Mastic CERMISIL i-TECH

REMARQUES

RESPECTER LES DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MISE EN SERVICE

N'utiliser que les produits du kit dans leur intégralité dans les quantités prévues, avec les peignes préconisés.

Respecter le taux de gâchage indiqué et les délais de séchage.

Pose de toutes les cloisons avant mise en œuvre du système

Attention aux ponts phoniques: Veiller à ce que la bande mousse de désolidarisation couvre tous les points durs saillants du sol : murs, huisseries, tuyaux...

Dans les locaux où l'utilisation d'un SPEC ou d'un SEL est requis, appliquer le SPEC ou SEL sur l'isolant. Les planchers chauffants ne sont pas visés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Avis technique du CERMIPHONE XL en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Kit complet de 10m² et de 80m² P2.

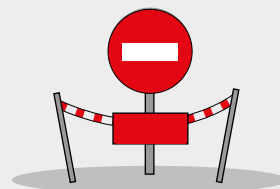
STOCKAGE & CONSERVATION

CERMIFLOOR FIBRE (1 an), CERMIJOINT R PLUS (1 an) dans l'emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

RESPECTER LES DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE ET DE MISE EN SERVICE



JOUR 1 : Pose de l'isolant et du carrelage

JOUR 2 : Jointoiement

JOUR 3 : Circulation légère

JOUR 4 : Circulation et mise en service normale

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.